

ETUDE SUR L'IMPACT DU COVID SUR L'ENTREPRENARIAT FEMININ DANS LA REGION DE TANGER-TETOUAN- AI HOCEIMA

TERMES DE REFERENCES

Cadre général

L'Union de l'Action Féministe (UAF) est l'ONG Nationale qui se mobilise activement depuis les années 80, pour promouvoir les droits des femmes, dénoncer et lutter contre les violences basées sur le genre. L'UAF est constituée de plusieurs sections à travers le Maroc dont l'UAF de Tanger.

Les droits sociaux économiques font partie des priorités de l'UAF de la section de Tanger qui met en œuvre tous les moyens nécessaires pour renforcer l'autonomisation économique des femmes et des jeunes en particulier les femmes victimes des violences conjugales et les plus vulnérables à travers des programmes de l'emploi, l'auto-emploi et du réseautage dans notre région.

1. Contexte de la mission

Le projet « **TADAMONE-Solidarité : vers l'intermédiation pour l'employabilité et l'efficacité des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS)** », est un projet mis en œuvre par l'UAF section de la province de Tanger en partenariat avec les sections de l'UAF des provinces de Larache et Tétouan et Mdiq -Fnideq et le financement de l'Agence Espagnole de Coopération internationale pour le Développement (AECID),

Le projet « **Tadamone** » est un projet pilote qui s'inscrit dans le cadre de la réalisation des ODD (1, 5 et 8) pour la lutte contre les inégalités professionnelles hommes-femmes, la pauvreté et l'exclusion sociale dans les quartiers défavorisés des provinces de Tanger-assilah, Tétouan, M'diq-Fnideq et Larache, accentuées par un important taux de chômage féminin, qui a été fortement aggravée par la crise sanitaire du **COVID-19**. Cette intervention vise à atténuer l'impact des défis socio-économiques

majeurs de la pandémie, en regroupant des efforts concertés des instances publiques et de la société civile élargie (associations et coopératives), en faveur de renforcer la confiance et la « solidarité » des bénéficiaires face à l'avenir en privilégiant le modèle basé sur l'économie sociale et solidaire (ESS).

Afin d'évaluer les effets de la pandémie du **COVID 19** sur l'emploi et sur le tissu de l'ESS au niveau des provinces de Tanger-Assilah, Larache, Tétouan et M'diq Fnedeq, l'UAF Tanger, lance ces termes de référence pour la réalisation d'une enquête sur les conséquences de la pandémie du **COVID19** sur le tissu d'économie sociale et solidaire et de l'emploi dans ces provinces ainsi que les besoins des coopératives et auto entrepreneurs et recommandations en matière d'aide et d'appui pour leur permettre de se redresser et de relancer leurs activités (financement, formation, commercialisation, réseautage, etc.).

L'enquête permettra d'évaluer les dommages provoqués par la pandémie dans les provinces concernées et de proposer les pistes d'action pour favoriser l'emploi et l'auto emploi des femmes et jeunes et permettre ainsi de relancer le secteur de l'emploi et de l'entrepreneuriat social, qui restera la source principale d'une croissance économique inclusive pour notre région.

2. Contenu de la mission

La mission a pour objet la réalisation d'une **enquête sur les conséquences de la crise de COVID 19 sur l'emploi et l'auto emploi des femmes et des jeunes et la situation de précarité et pauvreté socio-économique qu'elle a engendré dans les provinces de Tanger-Assilah, Larache, Tétouan et M'diq-Fnideq.**

La mission devra déboucher sur des propositions de solutions après le recueil des données et après l'analyse de celles-ci.

Le prestataire devra faire ressortir les problèmes et difficultés rencontrées par ces entreprises sociales, éléments pour mettre en place une stratégie voir un plan d'action pour accompagner l'entrepreneuriat féminin et des jeunes.

Objectifs :

- ❖ Réaliser une enquête sur le terrain auprès d'un échantillon représentatif des coopératives et des auto-entrepreneurs féminines et des jeunes dans les provinces de la région concernées par le projet, durant cette période de pandémie.

- ❖ Analyse de la situation à travers les données recueillies et les moyens utilisés ou de reconversions choisies par certaines coopératives pour sauver leurs entreprises.
- ❖ Recueillir les données quantitatives sur la situation des entreprises employeurs dans les dites provinces, durant la crise liée à la pandémie du **COVID 19** (agriculture, tourisme, textile, services...) et les données auprès des organismes d'Etat (HCP, ANAPEC) sur le taux de chômage des femmes et des jeunes dans les dites provinces.
- ❖ Evaluer les besoins des entreprises sociales (coopératives et auto-entreprises) des femmes et des jeunes et proposer des recommandations et des pistes de relance de ces structures.
- ❖ Donner des propositions et recommandations pour la relance des coopératives et auto-entreprises féminines et des jeunes affectées.

Résultats attendus :

- ❖ Les partenaires disposent de données quantitatives et qualitatives sur l'impact de la pandémie du **COVID 19** et de l'ampleur des difficultés rencontrées par les entreprises sociales des jeunes et des femmes dans les provinces de Tanger-Assilah, Tétouan, Mdiq-Fnideq et Larache.
- ❖ Les partenaires disposent des données officielles sur les entreprises qui ont cessé leurs activités dans les provinces concernées et le nombre d'employés licenciés et le taux de chômage parmi les femmes et les jeunes.
- ❖ Les besoins des entreprises sociales des provinces concernées pour relancer leurs activités.
- ❖ Des solutions et recommandations à mettre en œuvre pour relancer l'entrepreneuriat et l'emploi des femmes et des jeunes dans les provinces concernées.

Territoire de l'enquête :

L'enquête devra couvrir les provinces suivantes :

- ❖ Tanger-Assilah
- ❖ Larache-Ksar El Kébir
- ❖ Tétouan
- ❖ Mdiq-Fnideq

3. Méthodologie :

Pour atteindre ces résultats, le prestataire devra développer une méthodologie de travail adéquate et pertinente. Cette méthodologie devra être formulée autour des axes suivants :

❖ L'enquête sur le terrain

- Réalisation d'enquête à travers un questionnaire et des focus groups auprès d'un échantillon représentatif des coopératives et auto entreprises des femmes et des jeunes pour l'évaluation des conséquences de la pandémie du **COVID 19** sur le travail des coopératives et des auto-entreprises.
- Evaluation de leur situation actuelle, les difficultés rencontrées et qu'est-ce qu'elles proposent pour relancer leurs activités.

❖ Analyse situationnelle

Elle traduit l'environnement actuel de l'emploi et auto emploi féminin et des jeunes dans notre région suite à cette crise pandémique du **COVID19**. Il s'agira pour le prestataire de faire :

- Recueil des officielles sur le chômage dans les provinces concernées à travers les publications (HCP, ANAPEC...)
- Evaluer le taux d'incidence sur l'activité économique dans la région (Tourisme, pêche, artisanat, industrie...)
- Réaliser une petite enquête de terrain à travers un questionnaire auprès d'un échantillon d'entreprises employeurs, pour obtenir une vision d'ensemble de la situation dans ces provinces.

4. Livrables

❖ Phase préliminaire :

- Note méthodologique de l'étude avec la planification des actions et calendrier : La note méthodologique devra faire une présentation succincte du contexte, des objectifs à atteindre pour le prestataire et les moyens d'y arriver, ainsi que la présentation du résultat final.
- Questionnaires élaborés pour l'enquête et focus group auprès d'un échantillon de coopératives et auto-entreprises féminines et des jeunes et les entreprises employeurs des provinces concernées.

❖ Phase I : premier rapport sur l'enquête de terrain

- Rapport des focus groups réalisés avec les coopératives féminines et des jeunes

- PV de l'enquête avec questionnaires réalisés auprès d'un échantillon d'entreprises employeurs dans les provinces concernées.

❖ **Phase finale :**

- Rapport de l'enquête
- Les recommandations et des pistes d'action pour la relance des entreprises sociales des jeunes et des femmes dans les provinces concernées par l'enquête.

5. SUIVI :

Un Comité de suivi sera mis en place. Il se réunira préalablement à chaque phase de l'enquête pour valider la méthodologie et les supports prévus, et autant qu'il est nécessaire pour accompagner la bonne exécution de la mission.

6. DELAI D'EXECUTION :

L'étude devra être menée sur deux mois.

7. MODALITES DE PAIEMENT :

L'offre financière se fera sur une base forfaitaire toutes taxes comprises. Le prix de l'offre s'entend couvrir toutes les dépenses afférentes à l'enquête. Les paiements s'effectueront comme suit :

PHASE	Livrable	Délai	Paiement %
Phase préliminaire	Note méthodologique et ses annexes	10 jours	30%
Phase I	Rapport phase I	20 jours	30%
Phase II	Rapport final	30 jours	40%

8. DOSSIER DE L'OFFRE :

Le/la candidat/e à la réalisation de la mission devra faire parvenir à l'adresses e-mail ci-dessous, avant le 05/02/2021 à 18h00, un dossier comprenant :

- ❖ Une note de présentation de l'entité qui réalisera l'étude et de ses références (liste),

- ❖ Une note méthodologique présentant les modalités selon lesquelles l'étude sera menée (cf. point 5 ci-dessus),
- ❖ Un calendrier détaillé des actions,
- ❖ La liste et les CV des membres de l'équipe, ainsi que leurs fonctions dans la réalisation de l'étude,
- ❖ Une offre financière, sachant que celle-ci couvre tous les aspects liés à la réalisation de la mission salaires, honoraires, perdiems, assurances, déplacements, logistique, fournitures de bureau,... et tout autre consommable.

L'évaluation des offres sera réalisée au moyen d'une grille de notation prenant en compte :

- L'expérience du candidat
- La qualité de la note méthodologique
- Le profil et l'expérience des membres de l'équipe

Ces éléments donneront lieu à une note technique. Seuls les dossiers ayant au moins 70 points seront retenus.

La note finale sera composée de la façon suivante :

- $NFI = 70\% NT + 30\% NF$

Où :

- NFI : note finale
- NT : Note technique
- NF : Note financière

Dossier à adresser à l'adresse électronique suivante :

Union de l'Action Féministe section de Tanger : uaft2004@yahoo.fr